

Québec, le 4 mars 2011

B.I.

L'honorable Vic Toews
Ministre de la Sécurité publique du Canada
269, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8

Monsieur le Ministre,

Je vous écris dans la foulée des échanges menés entre l'Agence des services frontaliers du Canada et le ministère des Transports du Québec concernant la fermeture des postes frontaliers de Franklin Centre et de Jamieson's Line, de même que la réduction des heures d'ouverture de trois autres postes situés sur le territoire québécois, le tout à compter du 1^{er} avril 2011.

L'Agence nous informe qu'elle ne peut revoir cette décision du gouvernement fédéral et qu'elle travaillera de concert avec le ministère des Transports du Québec et les autres intervenants concernés, au moment de la mise en œuvre.

Le gouvernement du Québec déplore l'absence de consultations dans le processus ayant conduit à de telles mesures et s'inquiète de l'avenir des postes frontaliers sur le territoire québécois. Ceux-ci jouent un rôle central pour plusieurs localités québécoises. Ils facilitent le développement des échanges avec les quatre États américains voisins du Québec, tout en assurant la fluidité et la sécurité à la frontière. C'est le cas, notamment, des postes frontaliers de Franklin Centre et de Jamieson's Line.

L'annonce de la fermeture de ces postes a suscité beaucoup d'inquiétude chez les communautés concernées, ce des deux côtés de la frontière. Le poste de Franklin Centre est particulièrement important pour de nombreux producteurs de fruits et de sirop d'érable de la région ainsi que pour les entreprises actives dans la transformation alimentaire. L'entreprise Les Vergers Leahy, par exemple, estime que la fermeture du poste entraînerait des coûts additionnels d'environ 50 000 \$ par an.

Vous n'ignorez pas que l'État de New York est le premier partenaire commercial du Québec aux États-Unis et que les relations avec les communautés américaines voisines sont très développées.

B.I.

Le gouvernement américain a prévu, par ailleurs, investir 6,8 M\$ US pour le poste de Churubusco, situé en face du poste de Franklin Centre. La possibilité que de tels investissements puissent permettre un partage d'infrastructures entre l'Agence et le département de la Sécurité intérieure des États-Unis devrait être explorée, particulièrement dans le contexte de la récente déclaration relative à une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique du Canada et des États-Unis.

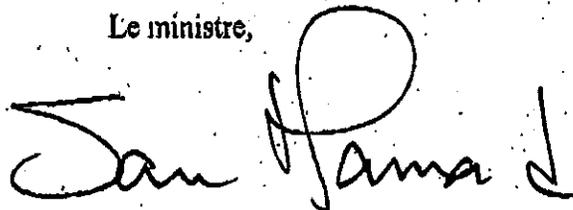
Je ne saurais trop insister sur l'importance d'associer en amont de toute initiative de ce genre, le gouvernement du Québec afin d'assurer la cohérence des actions à la frontière et le respect des réalités locales.

Le gouvernement du Québec a toujours apporté une contribution constructive aux questions touchant la frontière. Le ministère des Transports du Québec collabore activement avec l'Agence dans de nombreux dossiers et a récemment investi des sommes considérables en matière de sécurité routière près des postes frontaliers. C'est le cas sur les autoroutes 15 et 55 à l'approche des postes de Saint-Bernard-de-Lacolle et de Stanstead. Les travaux que le Québec et le Vermont entendent réaliser, pour la restauration du pont international de Sutton et East Richford et le prolongement de l'autoroute 35 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et la frontière du Vermont à Saint-Armand, présentement en cours, en sont des exemples récents.

Le ministère des Transports du Québec s'attend donc à être étroitement associé en ce qui concerne l'avenir des postes frontaliers situés sur le territoire québécois dont, au premier chef, ceux de Franklin Centre et de Jamieson's Line.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le ministre,



SAM HAMAD

B2.